



Rénovation de l'enquête emploi en Guyane

Un taux de chômage de 22,3 % en moyenne en 2014

En Guyane, en 2014, les taux d'activité et d'emploi sont plus faibles que dans les autres départements français d'Amérique. Par ailleurs, si le taux de chômage se situe entre ceux observés en Martinique et en Guadeloupe, le territoire se distingue par la plus forte proportion d'inactifs souhaitant un emploi sans faire les démarches suffisantes pour être considérés comme chômeurs. Ces difficultés sur le marché de l'emploi se caractérisent par de fortes inégalités entre les hommes et les femmes. Ces dernières sont ainsi moins souvent actives et en emploi et plus souvent au chômage.

Pierre-Eric Treyens, Maud Tantin Machecler, Insee

En 2014, près de 60 % des Guyanais sont actifs. Ce chiffre place la Guyane non seulement derrière la France hexagonale (71,4 %) mais aussi derrière les autres départements français d'Amérique (DFA). Cela s'explique par la forte inactivité que connaissent les femmes guyanaises. En effet, seulement 52,7 % d'entre elles sont actives contre 60,3 % des Guadeloupéennes et 63,6 % des Martiniquaises, alors que les taux d'activité des hommes sont compris en 67 % et 68 %. Le faible taux d'activité des moins de 25 ans, avec seulement un jeune sur quatre en activité, s'explique par le taux de scolarisation élevé dans cette tranche d'âge.

Les jeunes et les femmes, sont les plus touchés par le chômage

En 2014, pour la première fois, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) (*Définitions*) dans les DOM est évalué comme en métropole, tout au long de l'année et non plus uniquement sur le second trimestre. Il s'élève à 22,3 % en moyenne en Guyane chez les 15 ans ou plus. Si ce taux est largement plus élevé que le taux observé en métropole (9,9 %), il se situe entre ceux observés en Martinique (19,4 %) et en Guadeloupe (23,7 %). Ce taux de chômage ne peut être comparé directement avec le dernier taux publié en raison des changements de méthodes (*Méthodologie*).

La Guyane compte, en moyenne au cours de l'année, 18 300 chômeurs pour une population active de 81 300 personnes. Comme dans les autres DFA et en métropole, l'âge est un des

facteurs les plus déterminants de l'accès à l'emploi.

Toutefois, avec 40 % de chômage chez les moins de 25 ans, les jeunes restent comparativement moins touchés en Guyane qu'en Martinique (50,6 %) et en Guadeloupe (56,3 %). De plus, la Guyane est le territoire qui connaît les plus fortes inégalités entre hommes et femmes en termes d'accès à l'emploi. En effet, 28,5 % des femmes y sont au chômage contre 16,9 % des hommes, (soit 11,6 points d'écart). Cet écart n'est que 3,6 points en Guadeloupe et à peine 1 point en Martinique.

Le diplôme reste la protection la plus efficace contre le chômage. Les Guyanais diplômés du supérieur sont nettement moins touchés par le chômage que les bacheliers, les titulaires d'un BEP ou d'un CAP et surtout que ceux qui n'ont aucun diplôme.

1 38 341 Guyanais sans emploi souhaitent travailler

Chômage et halo autour du chômage en Guyane (en nombre)

Personnes sans emploi souhaitant ou cherchant activement un emploi : 38 341	Chômeurs au sens du BIT : 18 311	
	Inactifs dans le halo : 20 031	En recherche d'emploi mais non disponible : 1 512
	Dont :	Disponible mais sans recherche d'emploi : 14 537
		Non disponible et sans recherche d'emploi : 3 982

Champ : Guyane côtière, 15 ans ou plus.
Source : Insee, Enquête Emploi 2014.

38 341 personnes sans emploi souhaitent travailler

En Guyane, parmi les 55 200 personnes inactives au sens du BIT, 36,3 % souhaitent trouver un emploi (20 031) sans pour autant être considérées comme chômeurs au sens du BIT : elles constituent le halo autour du chômage. Parmi les individus appartenant au halo, la plupart sont disponibles pour prendre un emploi sans faire les recherches nécessaires pour être comptabilisés comme chômeurs (26,3 % des inactifs de 15 à 64 ans). Ceux qui souhaitent un emploi sans faire aucune recherche et n'étant pas disponibles (7,1 %) et ceux qui recherchent un emploi sans être disponibles (2,7 %) complètent ce halo. De plus, le rapport du nombre de personnes dans le halo sur le nombre de chômeurs est de 1,09 en Guyane alors qu'il n'est que de 0,75 en Martinique et de 0,65 en Guadeloupe. Ce chiffre indique clairement qu'en Guyane les personnes souhaitant un emploi se tournent plus vers l'inactivité que vers le chômage essentiellement du fait de la non recherche d'emploi. En outre, il explique pourquoi le taux de chômage de la Guyane se situe en-dessous de celui de la Guadeloupe.

Des Guyanaises peu en emploi

En Guyane, le taux d'emploi des 15-64 ans est en moyenne de 46,2 % au cours de l'année 2014. Ce taux d'emploi place la Guyane en-dessous de la métropole dont le taux d'emploi est de 64,3 % mais aussi légèrement en-dessous des autres DFA (52,6 % en Martinique et 48,1 % en Guadeloupe). Sur les 63 100 Guyanais en emploi, 11,9 % se trouvent en situation de sous-emploi (*Définitions*) contre 6 % en France métropolitaine. Le temps partiel subi est près de deux fois plus répandu (11,7 % contre 6 % en France métropolitaine).

En Guyane, les femmes sont particulièrement pénalisées en termes d'accès à l'emploi. Ainsi, en 2014, à peine 37,6 % d'entre-elles sont en emploi contre 55,9 % des hommes (écart de plus de 18 points), (7 et 4 points en Guadeloupe et en Martinique) confirme les inégalités hommes femmes sur le marché de l'emploi. Enfin, tout comme pour le taux d'activité, le taux d'emploi des plus jeunes se situe largement en-dessous de celui des 25-64 ans en raison de la poursuite de leurs études.

2 Des jeunes particulièrement touchés par le chômage

Activité, emploi et chômage au sens du BIT en Guyane
(en nombre et en %)

	Taux d'activité (%)	Taux d'emploi (%)	Taux de chômage (%)	Nombre d'actifs en emploi	Nombre de chômeurs	Nombre d'inactifs
Ensemble						
15 ans ou plus	55,5	43,1	22,3	63 800	18 300	65 900
15-64 ans	59,6	46,2	22,4	63 100	18 200	55 200
15-24 ans	27,6	16,6	40,0	5 800	3 900	25 400
25-49 ans	73,5	57,4	21,9	42 200	11 800	19 500
50-64 ans	63,1	54,0	14,3	15 100	2 500	10 300
Hommes						
15 ans ou plus	62,8	52,2	16,9	36 700	7 500	26 100
15-64 ans	67,3	55,9	17,0	36 200	7 400	21 300
Femmes						
15 ans ou plus	48,8	34,9	28,5	27 100	10 800	39 800
15-64 ans	52,7	37,5	28,7	26 900	10 800	33 900

Champ : Guyane côtière et France hexagonale.
Source : Insee, Enquête Emploi 2014.

Définitions

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes en activité (emploi ou chômage) et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le **halo autour du chômage** est composé de personnes inactives au sens du BIT qui recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles ou souhaitent travailler mais ne recherchent pas d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non.

Le **sous-emploi** recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi (temps partiel subi). Sont également en sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, en raison de chômage technique ou partiel par exemple.

Méthodologie

Une enquête rénovée

Depuis la dernière publication des résultats sur le 2^e trimestre 2013, l'enquête Emploi aux Antilles-Guyane a été rénovée en profondeur. La collecte a lieu désormais **en continu**, tout au long de l'année, et la taille de l'échantillon a été augmentée. Le questionnaire a fait l'objet d'une rénovation pour alléger et simplifier les questions et pour tenir compte des évolutions du marché du travail (recherche d'emploi via les réseaux sociaux par exemple) et de concepts dont les définitions internationales ont changé (halo et sous-emploi notamment).

En France métropolitaine, ces changements sont intervenus en plusieurs étapes, avec un passage à l'enquête en continu en 2003 ; mise en oeuvre en 2007 de l'interprétation communautaire des concepts d'activité ; rénovation du questionnaire en 2013 puis des modifications du questionnaire en 2008 et en 2013. La mesure des concepts d'activité au sens du Bureau international du travail est désormais conforme à celle préconisée par Eurostat, notamment pour les indicateurs de halo et de sous-emploi qui sont maintenant articulés avec la définition européenne. L'ensemble de ces changements ont tous été réalisés en 2014 dans les DOM (hors Mayotte).

Certaines reformulations du questionnaire en 2013 ont eu des effets sur les réponses d'une petite partie des personnes enquêtées, notamment pour des personnes dont la situation se situe à la frontière entre les catégories de chômage et d'inactivité. Le niveau du taux de chômage calculé avec le nouveau questionnaire est plus bas que celui calculé avec l'ancien questionnaire. De même, le changement de questionnaire entraîne une baisse de l'inactivité et une hausse du halo et une baisse de l'inactivité hors halo. Ces changements n'ont toutefois pas eu d'impact sur la répartition entre emploi et non-emploi. **Les résultats de l'enquête dans les DOM sont aujourd'hui complètement comparables à ceux de France métropolitaine et conformes aux définitions européennes. Ils sont dorénavant publiés tous les ans en moyenne annuelle.**

Pour en savoir plus :

- Treyens P-E., « Un taux de chômage de 23,7 % en moyenne en 2014 », Insee Flash Guadeloupe n°17, juin 2015
- Treyens P-E., « Un taux de chômage de 19,4 % en moyenne en 2014 », Insee Flash Martinique n°17, juin 2015
- Le Grand H., Rivière J., « Un taux de chômage de 26,8 % en moyenne en 2014 », Insee Flash Réunion n°32, juin 2015

Insee Service régional de Guyane
Avenue Pasteur
BP 607
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Typhenn LADIRE

ISSN : 2416-8254
© Insee 2015

